



VENELLES

Département des Bouches-du-Rhône
Métropole Aix-Marseille-Provence

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 05 JUIN 2026 SEANCE 2

AM/PS/AD/SCM

(séance tenue dans les conditions de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Participants et intervenants :

PRESENTS : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, VALERIE BUSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN, ANNIE MOUTHIER, JOËL BOUC

POUVOIRS : MARIE-ANNICK AUPEIX A BERNARD ROUBY, PHILIPPE PIERRE A FRANCOISE WELLER, VIRGINIE GINET A MARIE SÉDANO, ALEXANDRE JEANTHON A VALERIE BUSO, MARIE IACOVIELLO A NICOLAS CONRAD, ALAIN SOLAZZI A MARTINE HENON, JEAN-CLAUDE CHIARINI A DAVID FERNANDEZ,

Ouverture de séance et formalités :

Monsieur le Maire :

- Procède à l'appel des conseillers et constate que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte.
- Propose et fait approuver la désignation de Charlotte GALMICHE comme secrétaire de séance.

INSTITUTIONS

N° D2026-104 DENOMINATION DE L'AIRE DE JEU DU QUARTIER DE LA POMME DE PIN : JARDIN SERGE EMERY

Monsieur le Maire présente la délibération visant à dénommer l'aire de jeu du quartier de la Pomme de Pin "Jardin Serge Emery", en hommage à l'élus décédé et en reconnaissance de son engagement pour la commune.

Une cérémonie d'inauguration de la plaque commémorative est prévue le 20 juillet 2026.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N° D2026-105 ELECTION DES DELEGUES ET DELEGUES SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Monsieur le Maire expose la nécessité de procéder à l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026, conformément à l'arrêté préfectoral du 27 avril 2026. Deux listes sont présentées : "Venelles Avenir" conduite par Madame Françoise WELLER, et "l'Alternative Venelloise" conduite par Monsieur Joël BOUC et composées comme suit :

- **Liste proposée par M. Arnaud MERCIER, conduite par Mme Françoise WELLER – Venelles Avenir :**

Délégués titulaires :

1/ Françoise WELLER	9/ Sylvie ANDRE
2/ Bernard ROUBY	10/ Alexandre JEANTHON
3/ Marie SÉDANO	11/ Virginie GINET
4/ David THUILLIER	12/ Alain SOLAZZI
5/ Marie-Annick AUPEIX	13/ Marie IACOVIELLO
6/ Nicolas CONRAD	14/ Pierre FABRE
7/ Valérie BUSSO	15/ Dominique ALLIBERT
8/ David FERNANDEZ	

Délégués suppléants :

1/ Thibault DEMARIA
2/ Martine HENON
3/ Olivier QUADERI
4/ Muriel ANDRE
5/ Jean-Charles FIARD

- **Liste proposée par Mme Annie MOUTHIER, conduite par M. Joël BOUC – l'Alternative Venelloise :**

Délégués titulaires :

1/ Joël BOUC
2/ Annie MOUTHIER

Le bureau ayant été constitué, le conseil municipal a procédé à l'élection des délégués et délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

La liste de Mme Françoise WELLER obtient 27 Voix.

La liste de M. Joël BOUC obtient 2 Voix.

Sont élus comme délégués titulaires pour l'élection des sénateurs :

1/ Françoise WELLER	9/ Sylvie ANDRE
2/ Bernard ROUBY	10/ Alexandre JEANTHON
3/ Marie SÉDANO	11/ Virginie GINET
4/ David THUILLIER	12/ Alain SOLAZZI
5/ Marie-Annick AUPEIX	13/ Marie IACOVIELLO
6/ Nicolas CONRAD	14/ Pierre FABRE

7/ Valérie BUSO	15/ Joël BOUC
8/ David FERNANDEZ	

Sont élus comme délégués suppléants pour l'élection des sénateurs :

1/ Thibault DEMARIA
2/ Martine HENON
3/ Olivier QUADERI
4/ Muriel ANDRE
5/ Jean-Charles FIARD

N° D2026-106 AGENCE D'URBANISME DU PAYS D'AIX-DURANCE (AUPA) - DESIGNATION DES REPRESENTANTS TITULAIRE ET SUPPLEANT DE LA COMMUNE.

Monsieur le Maire propose la désignation de Madame Marie SÉDANO en tant que représentante titulaire et de Monsieur Philippe Pierre en tant que représentant suppléant de la commune auprès de l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix-Durance (AUPA).

Dans un premier temps, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder à la désignation d'un représentant au sein de l'assemblée générale de l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix-Durance (AUPA) au scrutin public ;

Désignation de Madame Marie SÉDANO en tant que représentante titulaire et de Monsieur Philippe Pierre en tant que représentant suppléant de la commune auprès de l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix-Durance (AUPA) adoptée :

A L'UNANIMITE DES VOIX EXPRIMEES

27 VOIX POUR : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PHILIPPE PIERRE, VALERIE BUSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, VIRGINIE GINET, ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JEAN-CLAUDE CHIARINI, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN.

02 ABSTENTIONS : ANNIE MOUTHER, JOËL BOUC.

N° D2026-107 DEMANDE D'OUVERTURE DE LA HALTE FERROVIAIRE DE VENELLES DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE PORTEE PAR LA SNCF

Madame Françoise WELLER présente la délibération visant à réaffirmer la demande de la commune pour la réouverture de la halte ferroviaire de Venelles, dans le cadre de la concertation publique menée par la SNCF.

Monsieur le Maire précise que cette délibération a pour but de peser dans l'enquête publique et que ce projet est complémentaire du pôle d'échange multimodal (PEM) porté par Vinci Autoroute. Il rappelle que la décision finale implique la Région, la SNCF, la Métropole et l'État, qui sont également les financeurs. Le groupe "l'Alternative Venelloise" a également déposé une contribution en ce sens.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N° D2026-108 COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID) – CONSTITUTION DE LA LISTE DES MEMBRES POTENTIELS

Madame Marie Sédano présente la délibération visant à constituer la liste de 32 membres potentiels pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N° D2026-109 ACQUISITION PAR LA COMMUNE DES PARCELLES BV 36, BV 290 ET BV 289 APPARTENANT A L'EPF PACA

Madame Marie Sédano présente la délibération concernant l'acquisition par la commune des parcelles BV 36, BV 290 et BV 289 auprès de l'Établissement Public Foncier (EPF) PACA. Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une régularisation foncière, demandée par l'EPF, pour des aménagements déjà réalisés par la commune sur l'allée du Vieux-Canal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N° D2026-110 AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2025 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET DU BUDGET ANNEXE DE PRODUCTION D'ENERGIE AU BUDGET PRINCIPAL 2026 DE LA VILLE.

Monsieur David Thuillier présente la délibération relative à l'affectation définitive des résultats de l'exercice 2025 du budget principal de la ville et du budget annexe de production d'énergie au budget principal 2026, en lien avec le compte financier unique validé lors de la séance précédente.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMEES

27 VOIX POUR : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PHILIPPE PIERRE, VALERIE BUSSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, VIRGINIE GINET, ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JEAN-CLAUDE CHIARINI, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN.

02 ABSTENTIONS : ANNIE MOUTHER, JOËL BOUC.

N° D2026-111 BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS 2025

Madame Marie Sédano présente le bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées au cours de l'année 2025. Elle détaille les opérations menées par la commune et par l'EPF PACA, ainsi que les frais associés. Des précisions sont

apportées par Monsieur le Maire concernant l'acquisition de la rue des Isnards et l'acquisition par l'EPF sur le secteur des Ribas.

Le Conseil Municipal prend acte de ce bilan.

N° D2026-112 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE A LA CONSTRUCTION ET A L'AMELIORATION DES GENDARMERIES COMMUNALES

Monsieur David Thuillier présente la demande d'aide financière auprès du Département dans le cadre du dispositif d'aide à la construction et à l'amélioration des gendarmeries communales. Le plan de financement actualisé pour la construction de la nouvelle gendarmerie est exposé.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

N° D2026-113 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITE 2026

Monsieur David Thuillier détaille la demande d'aide financière auprès du Département pour sept opérations dans le cadre du dispositif d'aide aux travaux de proximité 2026. Ces opérations concernent les écoles, les équipements sportifs et la voirie. Il est précisé que le transfert d'équipements sportifs correspond à l'inversion de l'utilisation des salles entre les clubs de basket et de volley, nécessitant des travaux d'adaptation.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

N° D2026-114 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AU DEVELOPPEMENT LOCAL 2026 : ISOLATION PAR L'EXTERIEUR DE L'HOTEL DE VILLE

Monsieur David Thuillier expose la demande de subvention auprès du Département pour le projet d'isolation thermique par l'extérieur de l'Hôtel de Ville. Le coût total de l'opération est estimé à 600 000 euros. Monsieur le Maire souligne que ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale de maîtrise de l'énergie, la commune ayant déjà atteint les objectifs du décret tertiaire.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

N° D2026-115 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE A L'AMELIORATION DES FORETS COMMUNALES ET A LA DEFENSE CONTRE LES INCENDIES 2026

Monsieur David Fernandez présente la demande d'aide financière auprès du Département pour l'amélioration des forêts communales et la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI). Le projet concerne deux opérations d'éclaircie sur près de 20 hectares. Monsieur le Maire inscrit ces coupes dans le cadre du plan de gestion forestier, visant à régénérer une forêt vieillissante et à prévenir le risque incendie.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES VOIX EXPRIMEES

27 VOIX POUR : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PHILIPPE PIERRE, VALERIE BUSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, VIRGINIE GINET, ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JEAN-CLAUDE CHIARINI, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN.

02 ABSTENTIONS : ANNIE MOUTHIER, JOËL BOUC.

N° D2026-116 DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE AUX TRAVAUX DE SECURITE ROUTIERE 2026 : TRAVAUX DE SECURISATION DE LA RUE DE LA GARE (RN 63) ET TRAVAUX AUX CARREFOURS ALLEE DU PARC ET RUE DES ISNARDS

Monsieur David Fernandez expose la demande d'aide financière auprès du Département pour deux projets de sécurisation routière. Le premier concerne un aménagement type écluse surélevée sur la rue de la Gare (RD63) afin de sécuriser un cheminement piéton et de réduire la vitesse des véhicules. Le second vise à sécuriser deux carrefours situés en centre-ville : à l'intersection de l'allée des tilleuls avec l'allée du Parc et de la rue des Isnards.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

N° D2026-117 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES VITRINES DE VENELLES »

Monsieur Bernard Rouby présente le fait que, dans le cadre du soutien aux initiatives d'intérêt général, la commune souhaite attribuer une subvention à l'association AAEV, relative à l'activité économique de Venelles, pour l'exercice 2026.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES VOIX EXPRIMEES

27 VOIX POUR : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PHILIPPE PIERRE, VALERIE BUSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, VIRGINIE GINET, ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JEAN-CLAUDE CHIARINI, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN.

02 ABSTENTIONS : ANNIE MOUTHIER, JOËL BOUC.

N° D2026-118 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « AMICALE DES SAPEURS FORESTIERS ».

Monsieur David Fernandez expose la demande de subvention exceptionnelle déposée par l'Amicale des sapeurs forestiers auprès de la commune. Il présente cette association et souligne le fait qu'elle s'attèle à transmettre son savoir aux nouvelles générations et apporte du soutien à ses membres, qui veillent sur le patrimoine forestier venellois et alentours.

Madame Mouthier dit que les conseillers d'opposition ne sont « pas contre le versement de ces deux subventions mais qu'il souhaiteraient que celle-ci soient attribuées conformément au règlement ».

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES

27 VOIX POUR : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PHILIPPE PIERRE, VALERIE BUSSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, VIRGINIE GINET, ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JEAN-CLAUDE CHIARINI, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN.

02 ABSTENTIONS : ANNIE MOUTHIER, JOËL BOUC.

N° D2026-119 FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL, MAINTIEN DU PARITARISME ET DECISION DU RECUEIL DE L'AVIS DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE

Madame Dominique Allibert présente la délibération visant à fixer à cinq le nombre de représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), tout en maintenant le paritarisme. En réponse à des questions, Monsieur le Maire indique que l'information du conseil municipal sur les sujets de ressources humaines est assurée par la présentation annuelle du Rapport Social Unique (RSU).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N° D2026-120 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame Dominique Allibert détaille les modifications apportées au tableau des effectifs. Celles-ci incluent des créations de postes pour des emplois vacants, l'intégration d'agents, des avancements de grade et les suppressions de postes correspondantes.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N° D2026-121 RECOURS A L'EMPLOI DE VACATAIRES

Madame Dominique Allibert expose la délibération relative au recours à des vacataires pour des missions ponctuelles et spécifiques. Une modification est apportée à leur rémunération, qui sera désormais fixée au SMIC majoré de 10% afin de se conformer à la législation en vigueur.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N° D2026-122 APPROBATION DES MODIFICATIONS APPORTEES AU REGLEMENT INTERIEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Madame Charlotte Galmiche présente la modification du règlement intérieur de la restauration scolaire. La principale modification consiste à supprimer la condition liée à la situation professionnelle des parents, ouvrant ainsi le service à toutes les familles de la commune dès la rentrée 2026.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N° D2026-123 APPROBATION DES TARIFS DES REPAS DES ECOLES 2026-2027 POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

Madame Charlotte Galmiche présente la délibération fixant les tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2026-2027. Elle informe le conseil que le prestataire a appliqué une augmentation de 9 centimes par repas pour les familles. Madame Mouthier retrace l'évolution des parts respectives des familles et de la commune et rappelle que, de manière récurrente elle ne vote pas ces augmentations.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

27 VOIX POUR : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, BERNARD ROUBY, MARIE SEDANO, DAVID THUILLIER, MARIE-ANNICK AUPEIX, PHILIPPE PIERRE, VALERIE BUSO, NICOLAS CONRAD, SYLVIE ANDRE, DAVID FERNANDEZ, VIRGINIE GINET, ALEXANDRE JEANTHON, MARIE IACOVIELLO, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, PIERRE FABRE, MARTINE HENON, THIBAUT DEMARIA, MURIEL ANDRE, OLIVIER QUADERI, BRIGITTE CORDARO-ROUY, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JEAN-CLAUDE CHIARINI, CHARLOTTE GALMICHE, STEPHANE POULAIN.

02 VOIX CONTRE : ANNIE MOUTHIER, JOËL BOUC.

N° D2026-124 ADHESION AU DISPOSITIF « PROVENCE EN SCENE » PROPOSE PAR LE DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE – CADRE PLURIANNUEL 2026-2032

Madame Françoise Weller présente la délibération pour l'adhésion de la commune au dispositif "Provence en Scène" pour la période pluriannuelle 2026-2032. Ce dispositif, proposé par le Département, apporte une aide financière et donne accès à un catalogue de spectacles permettant d'enrichir la saison culturelle de la commune.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire lève la séance.

Intégralité des échanges à retrouver sur l'enregistrement audio de la séance du Conseil municipal, via le site internet de la commune, à l'adresse suivante :

https://venelles.fr/votre-mairie/le-conseil-municipal/#Seances_CM

Arnaud MERCIER

Maire de Venelles

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône

Conseiller métropolitain



Charlotte GALMICHE

Secrétaire de séance

Conseillère municipale
déléguée à l'Education